

ASSC CFC ord. 2017

2024-2025

ASSC alternance 1ère année maturité intégrée

jeudi
22.05.2025

08h30-11h50

Soutenir les clientes et clients dans la structuration de leur journée et les aider à se tenir à leur programme

F.2

ASSC alternance 1ère année - Groupe A | ASSC alternance 1ère année maturité intégrée | ASSC alternance 1ère année - Groupe B

Salle d'information -Caritas -
Département Insertion
Rue St-Henri 5 - 2800 Delémont

Attention : horaire spécial !

Tenue adéquate exigée et chaussures adaptées pour l'extérieur (visite du jardin)

jeudi
22.05.2025

12h50-16h00

Cours spécifique

F.2 Soutenir les client-e-s dans la structuration de leur journée et les aider à tenir leur programme

CS

ASSC alternance 1ère année - Groupe A | ASSC alternance 1ère année maturité intégrée | ASSC alternance 1ère année - Groupe B

Salle d'information -Caritas -
Département Insertion
Rue St-Henri 5 - 2800 Delémont

Tenue adéquate exigée et chaussures adaptées pour l'extérieur (visite du jardin)

vendredi
23.05.2025

08h00-11h30



Cours spécifique

B.1 et B.3 Soins intimes aux porteurs de sonde

CS

ASSC alternance 1ère année - Groupe A | ASSC alternance 1ère année maturité intégrée

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 04 Fourmi

vendredi
23.05.2025


12h45-16h00

Etablir les relations professionnelles avec les clientes et clients comme avec leur entourage

A.2

ASSC alternance 1ère année - Groupe A | ASSC alternance 1ère année maturité intégrée

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 11 Coccinelle

 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.

Informations complémentaires

Selon le plan de formation d'OdaSanté, 34 jours de cours interentreprises sont à organiser durant les 3 ans de formation ASSC (20 jours CIE pour la formation raccourcie qui se déroule sur 2 ans)

Les plannings des CIE (cours interentreprises), mis à jour, sont disponibles sur le site internet de l'OrTra jurassienne santé-social:

www.ortraju.ch

- Les habits professionnels sont obligatoires pour tous les cours portant le symbole du T-shirt (voir ci-dessous, en bas de page)
- Il est indispensable de se munir du cahier didactique correspondant à la compétence pour chaque CIE
- Toute absence à un cours interentreprise doit être communiquée au plus vite à l'OrTra jurassienne santé-social (-> justificatif d'absence via site internet de l'OrTra jurassienne santé-social)
- Chacun-e doit se conformer au règlement CIE distribué au début de sa formation

Liens utiles :

www.divssa.ch (école EMS2 à Delémont)

www.jura.ch/fr/Autorites/Administration/DFCS/Formation-postobligatoire-SFP.html

(service de la formation postobligatoire du canton du Jura)

www.odasante.ch

www.savoirsocial.ch

www.professionsante.ch


www.orientation.ch

www.mon-app.ch (recherche places d'apprentissage)

Où nous trouver ?

OrTra jurassienne santé-social
(bâtiment orange – 1^{er} étage)
Rue de la Molière 13
CH-2800 Delémont



 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.